

PROGRAMME DE FORMATION

« *La performance au service de l'entreprise* »

1. Objectif pédagogique

L'objectif pédagogique de cette formation a pour but d'améliorer la capacité du dirigeant à développer sa performance individuelle afin qu'il puisse l'utiliser au service du développement de son entreprise.

2. Progression pédagogique

L'action de formation sera d'une durée de 21h, réparties comme suit :

Jour 1 (7h) : Développer ses qualités de leader

- Qu'est-ce que la performance.
- Les rôles du manager.
- Quelles sont les bonnes pratiques des leaders ?
- Identifier ses talents de leader.
- Mettre en cohérence son système de valeurs avec son propre style de leadership.
- Développer son impact personnel et son charisme.
- Evaluer sa performance de manager

Jour 2 (7h) : Développer le fonctionnement de son équipe

- Identifier les compétences nécessaires au développement de l'entreprise.
- Faire travailler les collaborateurs ensemble.
- Susciter la participation de chacun dans l'équipe.
- Stimuler la circulation de l'information.
- Les clés pour réussir à bien communiquer sa vision.
- S'entraîner à des techniques simples de communication dynamique.
- Obtenir l'adhésion et le soutien de son équipe et de ses interlocuteurs clés.
- Créer les conditions de l'intelligence collective.
- Favoriser l'innovation.

Jour 3 (7h) : Mettre en place des projets opérationnels

- S'appuyer sur les ressources existantes et optimiser la mise en œuvre avec les parties prenantes de l'entreprise.
- Comment atteindre un objectif, l'ajuster et le rendre réalisable.
- Solidarité et cohésion, les points clefs à mettre en œuvre.
- Valoriser les réussites individuelles et collectives.
- Reconnaître et gérer les différentes personnalités.

3. Public cible

Dirigeant, manager, cadre, chef d'entreprise souhaitant améliorer leur performance dans l'exercice de leur fonction.

4. Prérequis

Aucun.

5. Les moyens pédagogiques et techniques

- Lieux : Salles mises à disposition par le client.
- Matériel : Ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard.
- Moyens pédagogiques : exposés théoriques et techniques, exercices individuels et collectifs, document de synthèse des apports théoriques remis aux stagiaires, mise en situation pédagogique.

6. L'encadrement

La formation sera assurée par Monsieur Bruno HEUBI, professeur agrégé d'Education Physique et Sportive, enseignant à la faculté de Reims Champagne.

7. Le suivi de l'exécution du programme

- Planning d'intervention programmé au préalable et validé avec le client. Le programme est réalisé dans un laps de temps allant de deux à trois mois.
- Mise en place d'une feuille d'émargement à chaque séance de formation.
- A la fin dernière journée de formation, les participants disposent d'un questionnaire d'évaluation pour l'ensemble de la formation.

8. L'appréciation des résultats

- Evaluation de départ mise en place lors du premier temps de formation et à l'issue de la formation pour mesurer les effets des apprentissages.
- Un questionnaire d'évaluation est adressé aux participants et au responsable des ressources humaines de l'entreprise afin de mesurer l'effet de la formation sur l'évolution des relations entre les salariés dans l'entreprise ainsi qu'entre les salariés et les dirigeants (prises d'initiatives, projets proposés).
- Entre chaque session, réalisation de questions ciblées pour vérifier l'appropriation des nouvelles notions et ajuster si besoin.
- A l'issue de la formation, les participants reçoivent une attestation de participation à la formation, mentionnant les objectifs atteints, la nature et la durée de l'action.